

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
07/05/2021

Dossier complet le :
07/05/2021

N° d'enregistrement :
2021-11088

1. Intitulé du projet

Projet de création d'un forage à l'Infratoarclen au lieu-dit "Belle Croix" à Prahecq (Deux-Sèvres) destiné au prélèvement d'eau pour l'embouteillage.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom **Fingeval**

Prénom **Fabien**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat des eaux du SERTAD

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Fingeval Fabien

RCS / SIRET

2 5 7 9 0 2 0 3 1 0 0 0 2 6

Forme juridique **Syndicat**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27.a)	Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50 m.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le SERTAD souhaite pour sécuriser La fiée des Lois dans son approvisionnement en eau destinée à l'embouteillage, créer un nouveau forage captant la nappe de l'Infratoarclen.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est à terme d'obtenir sur le nouveau forage une qualité et une productivité proches de ce qui est actuellement obtenu sur le forage de "Belle-Croix" soit : une eau dont les caractéristiques chimiques respectent les normes de qualité d'une eau de source et un débit de l'ordre de 16 m³/h pour un volume prélevé de 140 160 m³/an.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'ouvrage sera réalisé suivant ce déroulement afin d'isoler la nappe du DOGGER en phase de reconnaissance :

- Foration au Marteau Fond de Trou Ø 445 mm de 0 à 10 m
- Pose en force tubage acier de travail Ø 497/508 mm jusqu'à 0 à 10 m
- Foration au Marteau Fond de Trou Ø 381 mm de 10 à 56 m
- Pose PVC plein Ø 226/250 mm jusqu'à 0 à 56 m avec pas Inversé à 43 m
- Cimentation par le fond du forage à l'extrados du tubage PVC plein Ø 226/250 mm de 43 à 56 m et constitution d'un bouchon de ciment en fond de forage
- Foration au Marteau Fond de Trou Ø 222 mm de 56 à 95 m
- Soufflage de 12 heures avec mesures en laboratoire
- Équipement tubage PVC vissé Ø 162/180 mm :
 - plein de + 0,50 à 58 m,
 - crépiné de 58 à 94 m,
 - plein de 94 à 95 m,
 - bouchon de fond.
- Gravillonnage de l'espace annulaire de 56 à 95 m avec un gravier siliceux calibré et roulé (d 2-4 mm a priori)
- Margelle béton 3 m²
- Capot de fermeture cadencé en acier, pris dans la margelle bétonnée.

Durée prévisionnelle des travaux 3 semaines dont 6 jours de foration, 2 jours d'équipement et 4 jours de pompages d'essai.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La Flée des Lois envisage un débit de prélèvement de 16 m³/h pour un volume de 140 160 m³/an. Son exploitation sera coordonnée au forage déjà utilisé de "Belle-Croix".

Les niveaux de la nappe seront étroitement surveillés afin de ne pas dénoyer l'aquifère captif de l'INFRATOARCIEN. Son dénoyage engendrerait un changement de l'équilibre physico-chimique du milieu. Une cote de non dénoyage de 2 m au-dessus de la base des marnes du TOARCIEN sera appliquée au-delà de laquelle les pompages seront stoppés. Cette cote sera adaptée en fonction de la coupe géologique définitive

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis au code de l'environnement notamment par les décrets relatifs à la nomenclature des opérations d'autorisation ou de déclaration en vue de la création de forage.

Le projet sera soumis si les résultats sont satisfaisants en terme de qualité et de quantité aux procédures de déclaration au regard des prélèvements vis-à-vis du Code de l'Environnement et d'autorisation au regard de son usage de consommation humaine vis-à-vis du Code de la Santé.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie	3 m ²
Profondeur prévisionnelle de l'ouvrage	95 m
Débit horaire d'exploitation	16 m ³ /h
Volume annuel	140 160 m ³ /an.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Prahecq au lieu-dit
"Belle-Croix"
Parcelle n°201, section ZC

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 19' 39" Lat. 46 ° 16' 02" 449

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Prahecq

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :

Oui Non

Lequel/Laquelle ?

ZNIEFF de type II "Plaine de Niort Sud-Est" code:540014411

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?

En zone de montagne ?

Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?

Sur le territoire d'une commune littorale ?

Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?

Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?

Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE du bassin de la Sèvre Niortaise
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Périmètres de protection des captages "La Voule", "La Cognasse", "Voie ferrée" et "Belle Croix"
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Natura 2000 "Directive oiseaux" : Plaine de Niort Sud-Est (FF5412007)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement d'eau dans la nappe de l'Infratoarcien (masse d'eau FFFG 078)
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'impact quantitatif ne sera pas important du fait de l'utilisation réduite dans le temps (essentiellement l'été) du forage. De plus, les niveaux de la nappe seront étroitement surveillés afin de ne pas dénoyer l'aquifère captif de l'INFRATOARCIEN.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 Plaine de Niort Sud-Est est une zone de plaine cultivée. La zone est caractérisée par la présence de l'Outarde canepetière. Il s'agit d'une des 4 principales zones de survivance de cette espèce dans le département des Deux-Sèvres. Celle-ci abrite 5% des effectifs régionaux. Les nuisances provenant du projet de forage en phase travaux seront sonores (utilisation d'une foreuse) uniquement durant la foration soit environ 6 jours. En phase d'exploitation le forage n'aura aucun impact (ni bruit, ni rejet) sur le site Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emprise de 3 m ² dans un champ agricole
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet est source de bruit uniquement en phase travaux, en phase d'exploitation le forage n'émet aucun son.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les seuls rejets seront ceux effectués durant les pompages d'essais. Au maximum la totalité des volumes pompés par essai représente environ 1 382 m³ réparti sur cinq jours soit 277 m³/j ou environ 12 m³/h.</p> <p>Le rejet envisagé est situé au niveau du pont de la D124, à côté du stade de PRAHECQ, 750 m sépare le forage projeté du point de rejet. Il s'agit du ruisseau de la Fosse de Paix affluent de la Gulrande qui est localisé au Nord du bourg de PRAHECQ</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La masse d'eau sera temporairement perturbée durant la foration. Au vue de la durée des travaux, la situation et les conditions originelles de la nappe seront rapidement rétablies une fois les travaux terminés.

Afin d'isoler la nappe captée de l'Infratoarcien de la nappe du Dogger une cimentation du tubage sur les 56 premiers mètres sera mise en place. Une tête de forage et une dalle de propreté seront également installées, le tout sera dans une chambre de pompage fermée à clé.

Le projet de forage ne modifiera pas le comportement général du milieu au sein du bassin de la Guirande, compte tenu de la nature profonde de la nappe de l'Infratoarcien.

Le projet a pour utilité l'alimentation en eau potable de la population. Le projet de forage sera effectué dans les règles de l'art afin de maintenir l'intégralité tant qualitative que quantitative de la nappe de l'INFRATOARCIEEN. Des mesures de vigilances comme l'application d'un seuil de non dénoyage, seront affectées à toute la durée d'exploitation du forage.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou péffionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

St Néomaye

le,

7/5/24

Signature

[Handwritten signature]

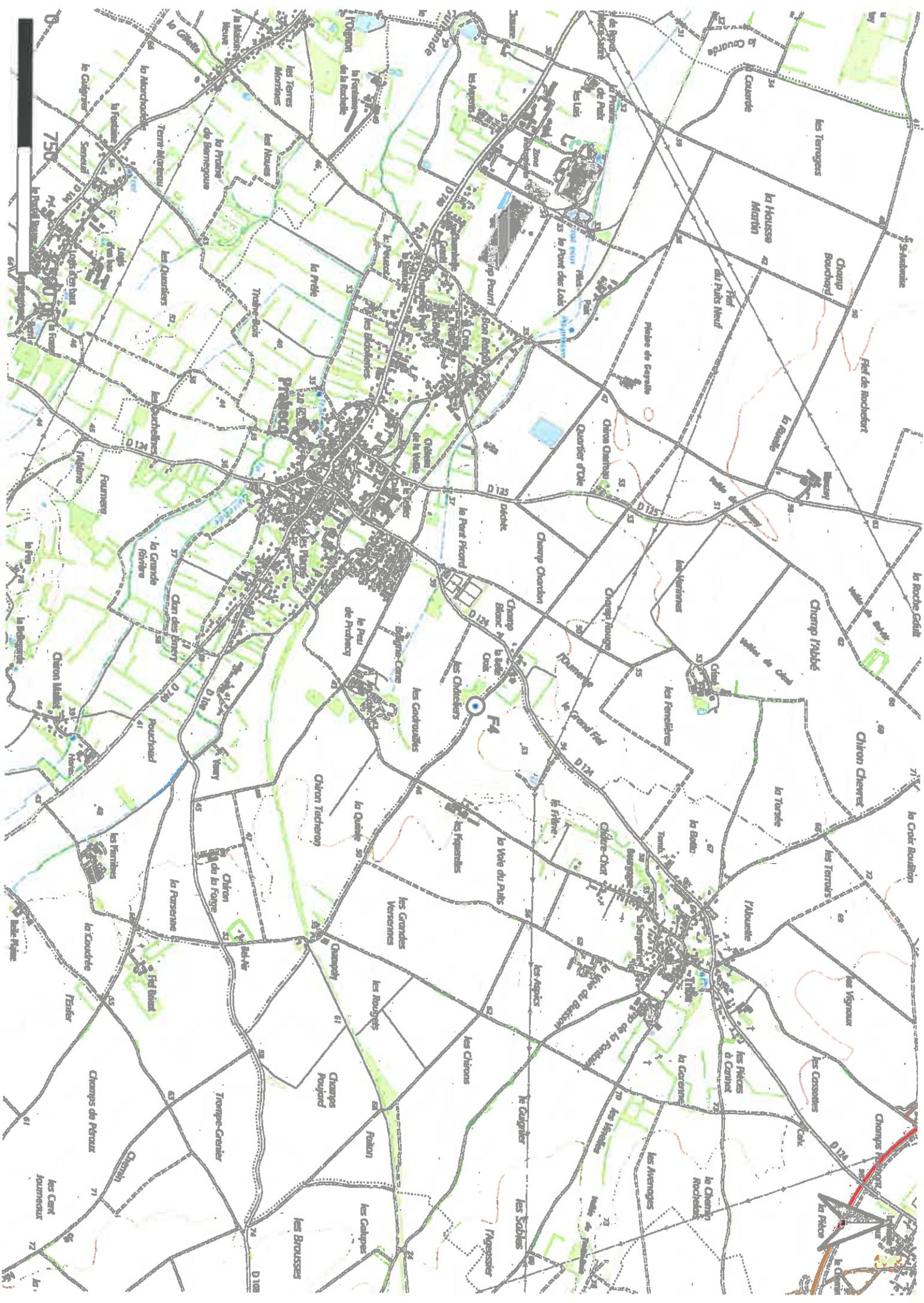




Figure 1 : prise de vue n°1 vue rapprochée du projet de forage le 4 mai 2021.



Figure 2: prise de vue n°2 environnement éloigné du forage le 4 mai 2021





Figure 4 : Localisation de la Zone Natura 2000 vis-à-vis du projet de forage